

LE PETIT NAUJACAIS



Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



SUR L'AGENDA :

- **Marché Gourmand à partir du 30 juin, tous les samedis**
- **Feu d'artifice le 13 juillet au Pin-Sec**
- **Vide grenier le 15 août à Saint Isidore (inscription à la Mairie)**



L'ÉDITO DU CAMPING DU PIN-SEC

Cette nouvelle rubrique a pour objet de vous faire découvrir le camping de Naujac et les travaux qui y sont réalisés. Le Camping Municipal représente une grosse partie des investissements de la commune, mais également une grosse partie du budget. Il est donc normal que les Naujacais soient informés de son évolution.

Un peu d'histoire...

Après la réussite de l'ancien premier adjoint, Guy Noyer, qui a permis de fidéliser des groupes de surfeurs et ainsi de provoquer une belle augmentation du chiffre d'affaires, celui-ci stagnait néanmoins depuis quelques saisons. Une équipe très complémentaire a donc pris en charge le camping depuis presque 2 ans : M. Dufourd qui gère la partie commerciale/groupes, M. Laoué qui gère les problèmes techniques au quotidien, les agents de la commune sur le terrain et Camille Bégué qui gère les agents du camping et qui prévoit travaux et investissements. Nous allons entamer notre deuxième saison avec, nous l'espérons, des records de chiffre d'affaires qui n'ont jamais été réalisés encore... à confirmer en Septembre !

La politique de gestion du camping a toujours été compliquée au niveau de la commune car, depuis toujours, la question s'est posée de passer sa gestion en sous-traitance ou en gestion privée. Elle a été tranchée, il y a plus d'un an ; nous garderons le camping municipal mais à la condition d'y réaliser les investissements dont il aurait eu besoin depuis des années.

Depuis l'après-saison 2016, les travaux...

Ainsi donc, nous avons entrepris depuis 2 ans d'en remonter le niveau et d'en faire un lieu sûr et propre dans une première phase de travaux qui se poursuivra jusqu'à l'entrée de la saison 2019, date à laquelle nous pourrions être enfin fiers de notre camping municipal et date à laquelle ces travaux se limiteront à l'entretien annuel nécessaire pour garder le camping en état.

La seconde phase des aménagements qui, nous l'espérons aussi, pourra commencer fin 2018, aura pour but d'en faire un lieu agréable (plantations d'arbres qui donneront un jour de l'ombre ou un meilleur visuel, remise au goût du jour de l'accueil...) avec quelques activités possibles (barbecues, tables de pique-nique, ping-pong, terrain de volley...), et peut-être, après réflexion, quelques animations qui viendraient égayer l'été 2019 ?

Une rapide présentation...

Notre camping municipal est un camping qui comporte 531 emplacements sur deux zones distinctes, ce qui en fait un grand camping !

Ses gros défauts aujourd'hui sont le manque d'ombre et un système de gestion des eaux usées préhistorique mais qui ne pourra être remplacé que quand les premières phases de travaux seront réalisées et que le chiffre d'affaires sera correct et stable.

Ses avantages sont sa position loin de tout, entre océan, dunes et forêt, et sa réputation d'excellent spot de surf qui n'est plus à faire.

Mais il est important de préciser que son plus gros atout dans l'avenir, c'est les agents municipaux et les saisonniers qui le font vivre. Une équipe d'agents techniques et d'accueil qui s'est complètement appropriée le lieu et qui se donne corps et âmes pour le faire revivre. Nous nous étions fixés l'objectif d'avoir la première étoile pour cette saison 2018, et suite à la visite de l'inspecteur le 11 Juin 2018, nous vous annonçons que l'objectif est ATTEINT !! Nous pouvons être fiers du travail réalisé !



Le recyclage des produits dangereux

La création de l'Eco-organisme EcoDDS en 2012 donne la possibilité aux collectivités de collecter et faire traiter les *produits ménagers dits dangereux* en leur donnant un appui technique et financier comme c'est le rôle d'un éco-organisme. Cette filière de gestion des déchets est dite REP, c'est à dire qu'elle est à "responsabilité élargie du producteur" : les producteurs des produits sont financièrement responsables de leur fin de vie. Pour cela une Eco-contribution est incluse dans le prix des produits : en achetant un produit vous financez donc aussi sa fin de vie, il serait donc dommage de ne pas l'amener à la déchetterie : son traitement est déjà payé !

Mais qu'est-ce que c'est un déchet dangereux ?

Et bien c'est un déchet susceptible de contenir des produits à composantes chimiques présentant un risque pour la santé et pour l'environnement (peintures, colles, herbicides, antigel, essence de térébenthine, engrais non organique...). Ces éléments nécessitent en effet une prise en charge sécurisée.

Que deviennent ces produits ?

Ils sont dangereux parfois pour la santé mais souvent aussi pour l'environnement. Ces déchets sont incinérés après vérification de leur nature (acide, base, comburant, peinture, aérosol...).

Où je peux amener ces produits ?

Dans toutes les déchetteries du SMICOTOM. Par contre les produits ménagers non dangereux (lessives, shampoings, produit pour le sol...) doivent rester dans vos bacs jaunes et les produits professionnels (pas en vente libre aux particuliers) doivent faire l'objet d'une reprise par leur fournisseur d'origine. Les filières traitant les produits professionnels ont leur propre financement et ne "cotisent" pas à EcoDDS. Le fournisseur de produits professionnels est tenu de récupérer les emballages vides également.



LA FÊTE AU VILLAGE



Le week-end des 2 et 3 juin, les manèges et les stands divers ont investi la place, c'était vraiment la fête au village. Il y en avait pour tous les goûts. Les enfants, inconditionnels de ce genre de manifestation, étaient bien présents.

Dimanche, le vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes, Naujac Animations, offrait nombres d'objets insolites ainsi que de nombreux exposants présents, enchantés par l'accueil qui leur a été réservé, le nombre de chalands et les

manèges très fréquentés par les petits et les grands qui ont fait que la fête a été une réussite. Il s'est tenu également, pendant les deux journées, une exposition de sculptures et de céramiques animée par M. BELLIA Henri, résidant sur notre commune ainsi que M. GAPIN Daniel.



BRUITS GÊNANTS : PENSEZ À VOS VOISINS !

En cette période estivale, nous avons tendance à passer davantage de temps à l'extérieur. Il faut donc rester vigilant pour ne pas perturber le voisinage avec des bruits qui peuvent s'avérer gênants.

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin ou de sa terrasse, il convient de respecter les règles suivantes, issues de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 22 avril 2016 en vigueur dans notre département :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ... ne peuvent être exécutés que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Pour plus d'informations, nous vous invitons à passer à la Mairie aux heures d'ouverture pour prendre attache avec notre ASVP assermentée.



UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



CATHY STYLE
CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05

Tel : 05 56 73 00 58
Portable : 06 26 78 08 46



RESTAURANT
BAR DE L'UNION

Ouvert tous les midis
Les week end et en saison ouvert midi et soir
* Fermé le lundi

POUR VOUS GÉLU L'A LU



« Le suspendu de Conakry » de Jean –Christophe Rufin

Je vous avais parlé, en son temps, du « Collier Rouge », roman du même auteur dont Jacques Becker a tiré un film, un peu boudé par *l'intelligentsia* cinématographique. Cette fois Rufin donne dans le polar. Drôle de type que cet Aurel Timescu, personnage peu avenant, mal dans sa peau, « placardisé » par ses supérieurs. Il ne passe pas inaperçu avec ses grosses lunettes, son fume-cigarettes et son long pardessus qui défie la chaleur étouffante du lieu. Personnage atypique, il se met en tête de résoudre l'énigme de l'assassinat d'un propriétaire de bateau qu'on a retrouvé pendu au mât de son propre navire, au petit matin. Crime crapuleux ? Mais pourquoi cette mise en scène ? Notre détective amateur connaît bien tout ce qui se joue entre les milieux diplomatiques, policiers et mafieux de la contrée. L'ex-ambassadeur de France au Sénégal (poste qu'a occupé J.C. Rufin) nous fait découvrir la hiérarchie implicite entre les fonctionnaires européens et leurs homologues locaux, tout cela sur un vieux fond transpirant de colonialisme. Le Consul solitaire parviendra à résoudre l'énigme mais une des réussites du roman réside surtout dans la découverte du personnage d'Aurel Timescu, un être crépusculaire, un peu hors du temps mais avec un flair digne de Sherlock Holmes ou de Miss Marple. Intéressante aussi cette immersion dans un univers africain qui ne manquera pas de vous surprendre.

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac

CINQ ARBRES EN PLUS !!!

Elles ne sont pas nées dans les arbres, mais ont depuis le mardi 8 mai 2018, un arbre qui porte leur prénom. Les parents de deux des trois bébés nés entre fin 2017 et mai 2018 dans la commune, ont participé à la plantation d'un arbre qui porte le prénom de leur progéniture. C'est ainsi que ANTHÉA, ARYA et CHLOÉ ont rejoint le parc des naissances.

Deux arbres ont également été plantés en souvenir de la famille LANZ, qui avait fait étape sur notre commune, en novembre 2017.

Ce jeune couple accompagné de leurs deux fillettes, CLÉO et MAÏA effectuait un tour de France à pieds, périple qui se termine normalement en août 2018.

Telle une tradition qui se perpétue, élus, parents et enfants se retrouvent pour planter autant d'arbres que de nouveaux nés dans l'année. Lancé par le Conseil Municipal des jeunes, il y a trois ans, en complicité avec Le Maire et les élus, le Parc des Naissances s'étoffe un peu plus chaque année.



[PERMIS DE CONDUIRE : la Région peut vous aider](#)



La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage pour faire de l'éducation et de la formation une priorité afin que chaque jeune lycéen, apprenti ou étudiant, puisse se construire un solide parcours de réussite depuis son choix d'orientation jusqu'à son accession à l'emploi.

A cet effet, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place une aide au passage du permis B (sous conditions de ressources) pour inciter les jeunes diplômés ou suivis en mission locale, âgés de 17 à 25 ans, à passer leur permis et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Cette aide est accessible sous certaines conditions et mise en place depuis juillet 2017.

Le montant de l'aide régionale varie de 400 € à 1200 € forfaitaire.

Toutes les informations d'aide au permis de conduire (conditions, dossier de demande, pièces à fournir) sur le guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine sont sur : aidepermisdeconduire.fr

[3ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS](#)

La cérémonie du 8 mai marquant le 73e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie en 1945 et la fin de la guerre s'est déroulée devant le monument aux morts, en présence des élus, du Conseil Municipal des Enfants, des porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires, des écoliers et de nombreux Naujacais. M. le Maire a lu le message ministériel de la secrétaire d'état suivi de Jean-Jacques LAOUÉ et Camille BEGUÉ, adjoints au maire. Après le traditionnel dépôt de gerbes, tous ont entonné la Marseillaise.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes, en compagnie de tous les participants.



ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR



La commune poursuit régulièrement le renouvellement de ses équipements. C'est ainsi que le Conseil Municipal a opté pour l'achat d'un nouveau tracteur Mac Cormick pour la somme de 54 500 € auprès des établissements Ducousseau (entreprise locale), auquel il faut déduire la reprise de l'ancien tracteur Renault pour un montant de 5000 €. Un crédit a été souscrit sur une durée de cinq ans.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire, auprès de la Mairie. À partir de là, la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci est notamment indispensable pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de remplir une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile.
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
- - un livret de famille à jour.

Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

**-Le recensement peut se faire également en ligne sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>**

**Des interrogations ? N'hésitez pas à venir vous renseigner
auprès du secrétariat de la Mairie.**



VIEILLES PHOTOS DE NAUJAC

Ce n'est peut-être pas la plus ancienne, mais c'est la plus émouvante. Une carte postale datant de la Grande Guerre* qui a fait un certain parcours. Envoyée à son destinataire, elle est revenue avec la mention que vous pouvez lire : On peut tout imaginer !!

Au recto, notre place de la mairie, ex-place Sainte-Philomène, que l'on peut reconnaître avec quelques habitants de l'époque (notamment Berthe Durand, enfant, 3e en partant de la gauche, et son père, tous deux aujourd'hui disparus). Remarquez que les routes n'étaient pas encore goudronnées.

Au verso, une touchante preuve d'amour et... d'inquiétude pour un « poilu » qui avait quitté sa famille pour aller vers un destin plus qu'incertain. Un lambeau d'histoire qui nous concerne : preuve que nos concitoyens n'ont pas été épargnés. Quand la petite histoire rejoint la grande.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55

Télécopie : 05-56-73-03-87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14/16h

Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune et verre : Les jeudis des semaines bleues

Déchèterie de Lesparre-Médoc

Accepte les déchets d'équipements électriques et électroniques

Du mardi au samedi 8h30/12h et 14h/17h30

Tel : 05-56-41-16-23

Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 11h30 (adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Le samedi de 10h00 à 12h00

Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi/vendredi 9h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

Recyclerie

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

ETAT CIVIL

Décès :

M. Guy MAGNAC

Le 06/04/2018

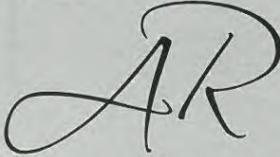
Mme Tony WEIGEL

Le 26/04/2018

M. Philippe ROGEE-FROMY

Le 24/05/2018

Pompes Funèbres



Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny
33340 LESPARRE-MÉDOC
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan
33480 CASTELNAU DE MÉDOC
Tél. : 05 56 58 14 76

Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses



ALUMINIER **TECHNAL** **Ets SOMIREY**
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS distributeur peintures SIKKENS

sikkens

atelier et magasin :
6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer
Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication
Jean-Bernard DUFOURD
Rédacteur en chef
Marie-Christine BARBE
Equipe rédactionnelle
Camille Bégué, Gérard Libert,
Jean-Paul Le Glatin

Tiré à 900 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX

2A DE BEAU CHÊNE
33250 CISSAC
05 56 73 18 70

GRAVIÈRES

LA LANDE DE POUYÈRE
33990 NAUJAC/MER
05 56 41 19 73

ROUTE DE VENDAYS
33340 QUEYRAC
05 56 59 82 60

UNIFICOITÉ DE

COLAS